



Le développement durable, la RSE et le droit, ou la rencontre de trois ordres imaginaires

Type de publication : Article de collectif

Collectif : [Entreprise et responsabilité sociale en questions. Savoirs et controverses](#)

Auteur : Quenaudon (René de)

Résumé : Pour admettre que le développement durable et la RSE sont solubles dans le droit (*ato sensu*), il faut leur trouver une porosité entre eux. Elle apparaît dans la constatation que le développement durable, la RSE et le droit appartiennent à une même famille, celle des ordres imaginaires. À partir de là, il est envisageable de demander au droit d'organiser la confrontation des intérêts en présence afin que le politique puisse arrêter la décision la meilleure (ou la moins mauvaise) possible.

Pages : 107 à 121

Collection : [Rencontres](#), n° 302

Série : Économies et sociétés, n° 1

Thème CLIL : 3312 -- SCIENCES ÉCONOMIQUES -- Économie publique, économie du travail et inégalités

EAN : 9782406069355

ISBN : 978-2-406-06935-5

ISSN : 2261-1851

DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-06935-5.p.0107

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 24/03/2017

Langue : Français

[Afficher en ligne](#)